

La Petite-Marche :

Ce territoire situé à l'ouest de la province du Bourbonnais, au confluent du Cher qui le sépare du comté de Limoges et de la Tartasse, fut doté au Moyen Âge de nombreux postes de guet qui dépendaient du château de La Marche.

En 1160, l'archevêque de Bourges accorde aux chanoines d'Évaux-les-Bains, l'autorisation d'établir une paroisse à La Marche, par démembrement de celle de Mazirat. La paroisse dépend du diocèse de Bourges.

En 1802, la paroisse voisine de Saint-Pardoux est supprimée et rattachée à La Petite Marche. De 1802 à 1842, la paroisse de Terjat sera elle aussi rattachée à celle de La petite Marche.

Ce n'est qu'en 1810 que cette commune changera de nom pour s'appeler La Petite-Marche pour la distinguer de la province voisine de la Marche.

L'église Saint-Thomas : lors de la création de la paroisse en 1160, l'église est placée sous le vocable de saint Thomas, apôtre et martyr. Quelques décennies plus tard, les chanoines d'Évaux le remplacent par saint Thomas Becket, archevêque de Canterbury, exilé en France en 1162 où il est assassiné en 1170.

L'église actuelle est un édifice de style néo-roman construit entre 1872 et 1881 sur les plans de l'architecte Halouis. Elle est bâtie à quelques centaines de mètres au nord de l'ancienne église qui sera démolie.

Curieusement, on commence par construire le clocher pour terminer par la nef quelques années après.

Cette église comporte une nef de cinq travées et des bas-côtés. L'abside de forme polygonale est flanquée d'absidioles.

✓ Un bénitier du XII^e siècle, en granit, et le chapiteau qui le supporte proviennent de l'ancienne église romane.

✓ Deux statues retiennent l'attention : saint Pardoux en bois polychrome du XVIII^e siècle (photo ci-contre), qui provient de l'ancienne église de Saint-Pardoux et saint Thomas de Canterbury également en bois polychrome du XVIII^e siècle.

✓ Le clocher renferme une cloche de 1671, dédiée à saint Thomas de Canterbury et provenant elle aussi de l'ancienne église romane. Elle n'est pas utilisée pour les sonneries, sa tonalité ne s'accordant pas avec les trois autres cloches !



Terjat :

Le passé antique de ce territoire est mal connu malgré quelques découvertes d'outils préhistoriques et d'éléments gallo-romains.

Au XI^e siècle une motte féodale existe au lieu-dit Le Télet. La paroisse, qui dépend du diocèse de Bourges, est citée pour la première fois dans une charte de mai 1158 qui mentionne qu'elle relève des chanoines d'Évaux et qu'elle fut créée entre 1080 et 1158 par démembrement de la grande paroisse de Mazirat.

La paroisse est rattachée à celle de La Petite-Marche de 1802 à 1842.

L'église Saint-Martin : cet édifice roman, constitué d'une nef et d'une abside à chevêt plat, a été agrandi à l'époque gothique par l'adjonction de deux chapelles latérales.

La nef avec sa charpente apparente communique avec le chœur par une arcade brisée qui repose sur deux colonnes surmontées de larges chapiteaux (photo ci-contre).



Curieusement la façade principale est dépourvue de porte. On accède donc à l'intérieur par une porte située au sud.

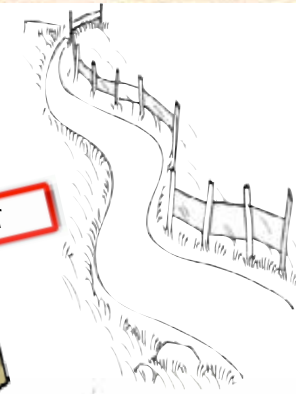
Le clocher-mur percé de trois baies en plein cintre qui reçoivent les cloches, s'élève à la jonction de la nef et de l'abside.

✓ Au nord de l'édifice, une porte, surmontée d'un linteau en accolade (XIV^e-XV^e s.) qui repose sur deux jambages chanfreinés, donne accès à la chapelle de style gothique.

✓ À l'intérieur on peut admirer le bel ensemble autel et retable du XVII^e siècle ainsi que le tableau incorporé au retable, également du XVII^e siècle, peint par Lombardi et représentant l'Ascension du Christ (photo ci-contre).







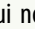
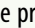
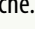
- Bar-Restaurant, Mme Barret, ☎ 04 70 51 70 00

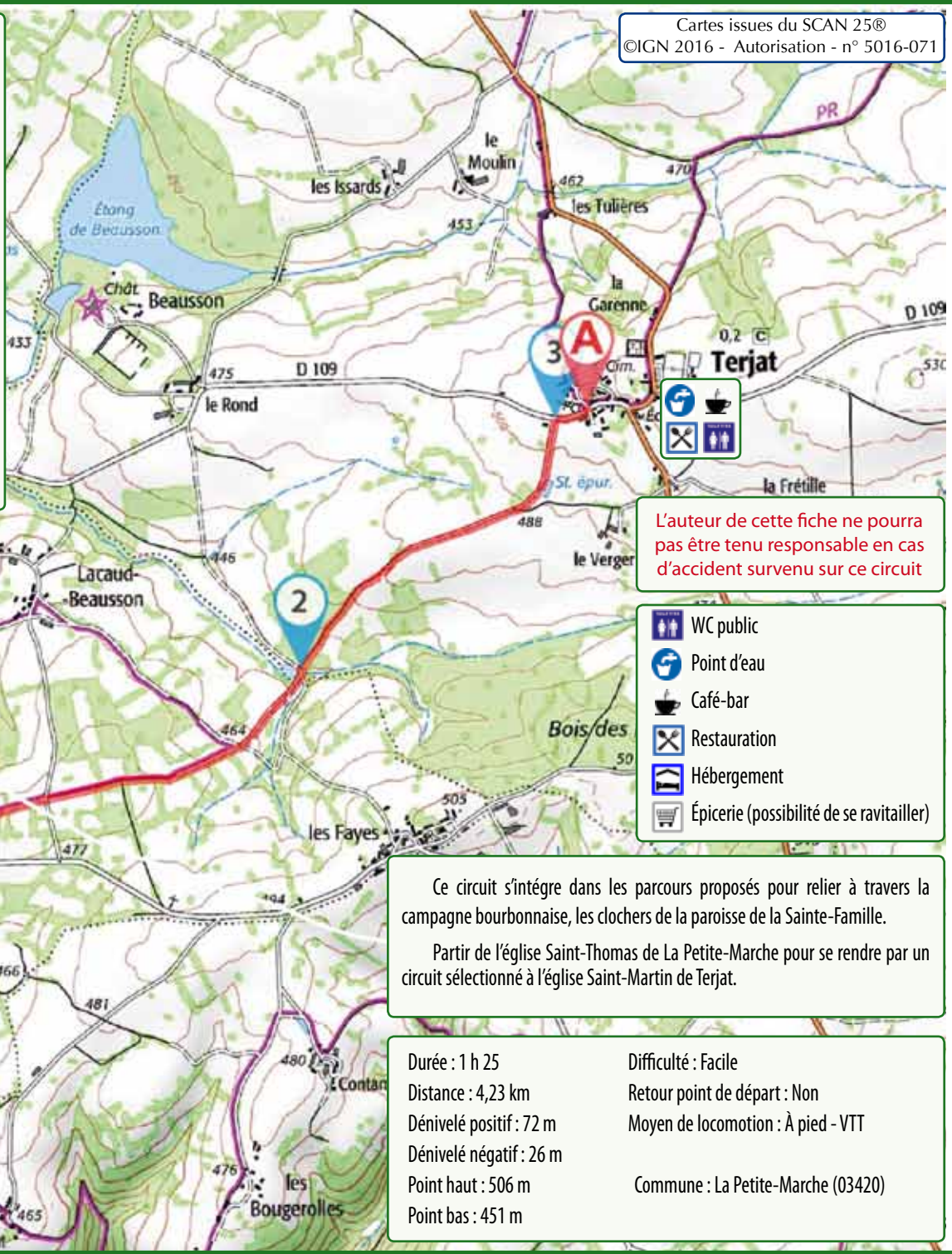


Merci de ne pas jeter sur la voie publique









Points de passages

-  **D** Partir  à gauche, prendre la D 409 direction Marcillat jusqu'à **1**
 - 1** prendre un chemin herbeux sur  la gauche, passer les Brandes, continuer  tout droit jusqu'à une petite route qui nous amène à un croisement avec une route. Traverser, continuer ce petit chemin  tout droit. À une prochaine intersection ce petit chemin devient sentier herbeux jusqu'à un petit étang sur votre gauche. De suite vous parvenez à un croisement **2**
 - 2** Prendre le chemin  à droite le poursuivre jusqu'à la D 109 **3**
 - 3** Tourner  à droite pour rejoindre l'église (A)
- **D** : N 46.194978° / E 2.572189° - alt. 457m - km 0
 - **1** : N 46.190938° / E 2.584581° - alt. 478m - km 1.32
 - **2** : N 46.196397° / E 2.602927° - alt. 455m - km 2.93
 - **3** : N 46.203258° / E 2.613087° - alt. 503m - km 4.1
 - **A** : N 46.2036° / E 2.614332° - alt. 506m - km 4.23



L'auteur de cette fiche ne pourra pas être tenu responsable en cas d'accident survenu sur ce circuit

-  WC public
-  Point d'eau
-  Café-bar
-  Restauration
-  Hébergement
-  Épicerie (possibilité de se ravitailler)

Ce circuit s'intègre dans les parcours proposés pour relier à travers la campagne bourbonnaise, les clochers de la paroisse de la Sainte-Famille.
Partir de l'église Saint-Thomas de La Petite-Marche pour se rendre par un circuit sélectionné à l'église Saint-Martin de Terjat.

Durée : 1 h 25	Difficulté : Facile
Distance : 4,23 km	Retour point de départ : Non
Dénivelé positif : 72 m	Moyen de locomotion : À pied - VTT
Dénivelé négatif : 26 m	
Point haut : 506 m	Commune : La Petite-Marche (03420)
Point bas : 451 m	